

Je commence a douter de mon orientation (L3)

Par **esquimauve**, le 18/12/2018 à 14:37

Bonjour a tous.

Je suis désolé ça va être un peu long mais il faut que je plante le décors.

Je suis atteint de "troubles de l'attention avec hyperactivité" (diagnostiqué juste avant de rentrer en L2) et je suis traité avec du Ritalin pour me permettre de continuer les études.

Je n'ai pas eu un parcours très typique, première L1 je débarque dans ce nouveau monde donc forcément la faculté m'a fait un drôle d'effet, mais j'ai adoré les matières enfin surtout les clefs de compréhension qu'elles donnent pour interpréter ce qui nous entoure. Suite à ça j'ai décidé de ne pas aller au rattrapage et refaire ma L1 correctement.

Lors de cette deuxième année, après validation du S1 j'ai eu un accident au ski (6 mois de fauteuil miraculé d'après le médecin) et l'administration m'a donné une date de rattrapage en août.

Coup du sort, la responsable des L1 avait démissionnée, et la nouvelle au demeurant très sympathique m'a fait comprendre que la date fournie était erroné, j'aurai dû être présent début juillet...

L'échange s'étant produit a l'oral, je n'avais pas de preuve matérielles a fournir et mes tentatives se sont soldées par un échec.

J'ai appris plus tard que c'était une sacrée "perte de chance" mais à l'époque j'étais tout juste sorti de rééducation et on m'a clairement fait comprendre que même s'il me manquait 0,3 points pour atteindre la note de 10 il faudrait que je reparte pour un tour de piste.

J'ai donc bossé 6 mois pour avoir un peu d'argent, validé ma L1 en faisant mon S2, puis ma L2 avec des notes excellentes dans ce qui m'intéressait (14 en droit administratif par exemple, les arrêts sur le droit européen sont fascinants ou encore 16 en institutions européennes) et une participation assidue a tous les TD.

Franchement, j'ai débattu du "triangle" des institutions européennes (qui est d'ailleurs considéré comme ayant 4 angles à l'heure actuelle), de la politique de création monétaire de la BCE et autre sujet pointu en droit bancaire que j'avais creusé de mon côté avec mon chargé de TD qui officie d'ailleurs dans ce domaine.

C'est en me rendant compte que mon niveau de connaissance sur certains sujets avait atteint des proportions assez intéressantes et largement supérieures a ce que l'on me demandait de faire que j'ai commencé a me poser des questions sur les formations scolaires.

J'arrive donc en L3, ou des soucis d'inscriptions me forcent a m'inscrire par défaut dans des TD que je ne souhaite pas suivre.

Suite a ma demande, l'administration me dit que je peux les changer, mais m'y prenant légèrement trop tard il s'avère qu'au final je doit les conserver.

Je me retrouve donc avec 3 abs non justifiée dans 2 matières auxquelles je n'ai pas assisté, qui s'aggraveront dans la mesure ou des rdv relatif au fait de retirer mon clou du fémur m'empêcheront d'être présent (sur 2 semaines).

J'ai ensuite tenté de régulariser mes abs et d'assister aux TD mais j'avais déjà au moins une matière dans laquelle je suis considéré comme défaillant, ne pouvant pas tout justifier même si mon medecin traitant a été très compréhensif.

A l'heure actuelle, je suis donc dans l'incapacité de valider mon semestre.

Dans ma faculté, il est expliqué ceci :

"Les étudiants défaillants à la session initiale ne pourront pas accéder à cette session de rattrapage. Etant entendu qu'un étudiant sera considéré comme défaillant à partir de trois absences non justifiées par matière de travaux dirigés en cours de semestre. Pour rappel : la défaillance à une matière entraine une défaillance sur l'intégralité du semestre considéré. Trois absences non justifiées et/ou non validées par l'enseignant au niveau d'un semestre, en travaux dirigés ou faisant l'objet d'un contrôle continu, entraînent la mention « défaillant » à l'examen."

Je vais donc tenter de valider le maximum de matière au S1 et d'avoir d'excellentes notes au S2 mais je n'aurai pas mon semestre si j'ai bien compris le mécanisme.

Dés lors, j'ai plusieurs interrogations qui ont attiré a l'orientation, en l'occurrence la cybersécurité domaine qui me passionne et dont je compte faire mon métier.

Il semblerait qu'il n'existe a ce jour que peu de formation dans le domaine tout du moins en droit (en franche comté, a Lille et a Montpellier mais il me semble que c'est en un an pour ce dernier).

Toutefois, mon passage en M1 semblant être impossible pour cette année (d'autant plus avec la sélection dès le M1) je me suis donc penché sur les autres solutions disponibles et j'aimerais avoir des éclaircissements.

Est-il possible de passer ma L3 en cours en candidat libre de manière a ne pas être défaillant via les abs en TD ?

Cela vaut-il le coup d'envisager une formation a distance dans le domaine de la sécurité informatique pendant mon redoublement (sûrement inévitable)? Si oui, est-ce que cela aura un réel impact sur ma candidature en master et/ou sur les possibilités d'embauche?

Je suis vraiment curieux et intéressé dans moult domaines, et ma capacité d'auto formation m'a laissé un bagage technique assez sympathique concernant la sécurité réseau et les techniques d'intrusion. Dans mon cas il est évident que cela n'est reconnu par aucun diplôme.

Est-il intéressant d'envisager dès maintenant une L3 pro plutôt qu'un simple redoublement, et si oui en existe-t-il en relation avec le domaine de la cybersécurité et du droit?

Je n'ai trouvée qu'une majorité de formations "technique" a savoir informatiques sur ce sujet. (source : <https://www.ssi.gouv.fr/particulier/formations/secnumedu/formations-labellisees->

secnumedu/)

Voilà, désolé c'est très long mais j'ai enfin l'impression d'arriver a un moment charnière de ma vie ou je décide enfin de ce que je vais étudier.

Sans paraître prétentieux, j'ai des capacités intellectuelles assez développées (j'ai appris a coder en 5eme pour developper un éditeur hexadécimal afin de modifier la hauteur des blocs d'un jeu vidéo dans lequel on crée des circuits) et de manière plus générale je pense pouvoir être capable de manière totalement autonome de passer un examen en droit sans assister a un seul cours, ce que j'ai fait en L2.

Cependant, il me semble que je ne pourrai pas travailler dans le domaine que me fait rêver sans l'obtention d'un diplôme de droit, quand bien même j'en aurai les capacités.

Je m'en remets a vous, je suis a l'heure actuelle complètement perdu.

Par Isidore Beautrelet, le 19/12/2018 à 08:28

Bonjour

[citation] Sans paraître prétentieux, j'ai des capacités intellectuelles assez développées (j'ai appris a coder en 5eme pour developper un éditeur hexadécimal afin de modifier la hauteur des blocs d'un jeu vidéo dans lequel on crée des circuits [/citation]

[citation] Cependant, il me semble que je ne pourrai pas travailler dans le domaine que me fait rêver sans l'obtention d'un diplôme de droit [/citation]

Si j'ai bien compris le domaine qui vous fait rêver c'est celui des développeurs.
Pourquoi ne pas tout simplement vous réorienter en licence informatique ?

Par esquimauve, le 19/12/2018 à 13:34

Non c'est plus complexe.

Le domaine du dev m'intéresse d'un point de vue personnel mais pas pro.

Pour avoir fréquenté des gens qui ont les mains dans le camboui, ça ne fait pas rêver.

C'est plus le défi intellectuel que j'apprécie.

Je persiste et signe dans ma volonté de vouloir bosser en cybersécurité avec une formation de droit.

Par Isidore Beautrelet, le 19/12/2018 à 13:47

Ah OK ! Effectivement le mieux pour vous est d'aller en Master cybersécurité.

Cela dit, je crains qu'il faille vous résigner à redoubler votre L3.
Ce n'est pas pour autant que vous n'aurez aucune chance d'être pris en Master.